



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Musique : Ile-de-France

Question écrite n° 4648

Texte de la question

Mme Christine Boutin attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur la situation préoccupante et extrêmement précaire des étudiants en musicologie qui se sont orientés vers l'enseignement ou la recherche et qui ne trouvent pas d'emplois en rapport avec leur diplôme. Elle lui demande le nombre de postes d'assistants ou de maîtres assistants qui leur sont réservés chaque année, depuis cinq ans : dans les Yvelines ; à Paris ; et dans les Hauts-de-Seine.

Texte de la réponse

Reponse. - Les créations de postes d'enseignants en musicologie relèvent de la 21^e section, 5^e sous-section ou de la 18^e section du conseil national des universités (CNU) qui correspondent respectivement aux disciplines histoire, art musique et arts. Dans la région Ile-de-France de 1984 à 1989 les créations d'emplois ont été les suivantes : à Paris III, 2 postes de maîtres de conférences ; à Paris IV, 2 postes de maîtres de conférences ; à Paris VIII, 2 postes de maîtres de conférences.

Données clés

Auteur : [Mme Boutin Christine](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4648

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 1988, page 3070